Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 63 (1954)

Heft: 7

Artikel: La Croix-Rouge vient au secours des sinistrés

Autor: Haug, Hans

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683895

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans le monde entier...

La Croix-Rouge vient au secours des

sinistrés

par M. HANS HAUG, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse

La nature a-t-elle suivi, cet été qui s'achève, l'exemple des sociétés humaines? A-t-elle perdu elle aussi le sentiment de la mesure et de l'équilibre? On pourrait l'imaginer à voir les désastres qui se sont abattus sur la terre. Partout des inondations ont provoqué la mort de milliers d'êtres humains et en ont laissé des millions d'autres sans abri en les dépouillant de tous leurs biens et du fruit de leur travail.

pour renforcer son réseau d'aide internationale aux victimes de cataclysmes. Elle lança, au su de ces catastrophes successives, appel sur appel aux sociétés nationales de Croix-Rouge. Un grand nombre d'associations répondirent généreusement et sans tarder. Des tentes, des couvertures, de la literie, des vêtements, des vivres et des médicaments furent envoyés de partout par avion sur les lieux des catastrophes et per-



Six cargos de l'armée de l'air américaine ont chargé à l'aéroport de Cointrin les dons des Croix-Rouges canadienne, luxembourgeoise, nord-américaine, sud-africaine et suisse centralisés par la Ligue et destinés au Pakistan.

Photo A.T.P.)

L'Europe centrale a été atteinte la première. Un de nos fleuves les plus majestueux, le Danube, a débordé en inondant des villes, des villages et des territoires entiers en Allemagne, en Autriche et en Hongrie, comme en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie. En Allemagne orientale, l'Elbe ainsi que ses affluents causaient aussi de lourds dégâts. Puis c'est la Chine qui se vit dévastée en maintes régions par de gigantesques inondations. Les Indes, le Pakistan, le Népal subirent à leur tour de terribles désastres; au Pakistan seulement, huit millions d'habitants furent victimes de la catastrophe.

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge avait, en mai dernier, pris à Oslo des dispositions mirent de sauver des vies humaines comme de soulager les souffrances.

Membre de la Ligue, la Croix-Rouge suisse a pris une part active à ces actions de secours. Elle a pu mesurer à nouveau à cette occasion la spontanéité de l'entraide de notre population comme de nos autorités fédérales, cantonales ou communales. C'est dans de telles actions que s'exprime, par delà les frontières et jusqu'audelà même des mers, le sentiment de solidarité des hommes. Il ne faut pas négliger la réalité de tels faits ni le progrès qu'ils constituent dans la voie de la compréhension et de l'entente des peuples.

Pour venir au secours des victimes des inondations, le président des Etats-Unis d'Amérique proposa d'envoyer des vivres d'une valeur globale de quatre millions de dollars et destinés aux victimes des six pays européens sinistrés. La Croix-Rouge nord-américaine transmit l'offre à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge en la priant, selon le désir du président Eisenhower, d'en assurer la répartition. La Ligue accepta le mandat qu'on lui confiait à la condition que l'action de secours respectât les principes fondamentaux de la Croix-Rouge internationale, c'est-à-dire sans qu'aucune distinction politique, raciale ni religieuse ne fût faite entre les sinistrés secourus.

L'offre du président américain fut acceptée avec reconnaissance par l'Allemagne de l'Est d'abord, puis par la Hongrie, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne occidentale, l'Autriche et la Yougoslavie. Les gouvernements de ces pays donnèrent en même temps leur accord pour que la Ligue s'occupât de la répartition, en collaboration avec leurs Croix-Rouges nationales respectives.

La Ligue dut alors envoyer des délégués dans ces différents pays avec mission d'établir une liste complète des besoins des sinistrés. Cette première tâche permit de constater que les besoins étaient tels qu'ils dépassaient encore l'offre américaine. Les délégués devaient également prendre contact avec les sociétés nationales de Croix-Rouge des pays en cause pour régler avec elles les problèmes du transport, de la prise en charge et de la répartition des dons. Cet accord devait entre autres prévoir que le délégué de la Ligue serait présent lors de la distribution des marchandises.

Le président et le secrétaire général de la Ligue s'étaient adressés aux Croix-Rouges suédoise, néerlandaise et suisse en les priant de mettre à disposition de l'organisme international de leurs propres collaborateurs afin de participer avec les représentants de la Ligue aux



La ville de Györ, en Hongrie a été dévastée par les inondations en dépit des digues élevées en hâte par les habitants.

(Photo H. Haug.)

pourparlers préalables et, ultérieurement, au contrôle des opérations. Les trois sociétés susdites acceptèrent d'apporter leur collaboration à cette entreprise. Les négociations furent conduites, en Allemagne orientale, par les délégués du secrétariat de la Ligue et par un représentant de la Croix-Rouge suédoise, en Hongrie, par deux délégués de la Croix-Rouge suisse, M. Hans Haug et M^{lle} Marianne Jöhr, et, en Tchécoslovaquie, par deux représentants hollandais et un suisse, M. Maurice Vuithier. Les mêmes problèmes furent également étudiés avec les autres pays intéressés.

En Allemagne orientale, en Hongrie et en Tchécoslovaquie, les différents problèmes furent résolus à la satisfaction commune et assez rapide-

Un mois tragique

L'ENTRAIDE INTERNATIONALE

Inondations en Suisse

Quelques semaines après la grave alerte causée en Autriche, en Allemagne, en Hongrie et en Tchéco-slovaquie par les inondations catastrophiques de juillet, des pluies persistantes provoquaient de nouveaux dégâts en Suisse alémanique. La Croix-Rouge suisse se mit immédiatement à disposition des sinistrés et rappelait par un communiqué à la presse, le 24 août, que les demandes d'aide pouvaient être adressées en tous temps tant aux sections croix-rouges des régions intéressées qu'au secrétariat central.

Le 4 septembre, et après un examen approfondi de la situation dans les cantons qui avaient souffert des inondations, la Croix-Rouge suisse et le Fonds de secours pour dommages non assurables causés par les forces naturelles pouvaient publier un communiqué rassurant. La plus grande partie des dommages avaient été causés à des biens publics et les dommages touchant des biens privés apparaissaient relativement minimes. Dans ces conditions, les dommages non assurables pouvaient être couverts en grande partie par le Fonds de secours ad hoc. Les prestations des assurances et les contributions des fonds cantonaux permettaient d'assurer la presque totalité du reste. La Croix-Rouge suisse demeurait bien entendu à disposition pour tous les cas difficiles. Mais étant donné ces circonstances, il ne fut pas jugé nécessaire d'organiser une collecte en faveur des victimes.

Le sort tragique des réfugiés du Viet-Nam

A la suite de l'accord mettant fin à la guerre indochinoise et de l'abandon au Viet-Minh de tout le nord du Viet-Nam Hanoï comprise, les réfugiés du Tonkin affluèrent par centaines de milliers dans le Sud de l'Indochine et à Saïgon. Le Gouvernement et la Croix-Rouge du Viet-Nam, devant la misère de ces victimes des suites directes des hostilités, ont adressé plusieurs appels aux organismes internationaux de la Croix-

ment pour que les envois puissent parvenir aux sinistrés après quelques semaines seulement.

L'acceptation par les gouvernements et les sociétés de Croix-Rouge de ces pays des vivres américains et de l'appui de la Ligue ont rendu possible à nouveau à la Croix-Rouge l'apport de ses actions de secours internationales dans des régions qui en étaient presque entièrement privées depuis plusieurs années. La reprise de relations avec les hommes vivant dans ces pays est d'une grande importance. Puissent-elles s'inspirer profondément de ce qui est à la base de l'esprit d'entraide de la Croix-Rouge: une amitié sincère et active d'hommes à hommes par-dessus les abîmes et les murailles de notre temps.



(Photo H. Haug.)

AUX VICTIMES DES SEISMES

Rouge. Le Comité international et la Ligue ont alerté sans tarder, les 27 et 31 août, les Croix-Rouges nationales et requis leur collaboration pour organiser les secours. L'assistance d'un grand nombre de sociétés nationales fut immédiatement acquise. Le délégué de la Ligue assura la réception et la coordination des secours dans le Sud-Vietnam en liaison avec le délégué du C. I. C. R. se trouvant à Hanoï, le C. I. C. R. assura de son côté les mêmes charges dans la Zone Nord, plus particulièrement touchée par la guerre. Le C. I. C. R. a également proposé son assistance aux autorités du Viet-Minh.

Le 6 septembre, la Croix-Rouge suisse mettait à la disposition de la Ligue 175 000 tablettes de sulfamidés et de vitamines ainsi que 100 caisses de lait condensé. Le D^r Jean Thurler, président de la section de Fribourg de la Croix-Rouge suisse, fonctionnait comme délégué de la Ligue à Saïgon.

Les inondations aux Indes et au Pakistan

Comme l'été précédent, où le Pakistan et le territoire fédéral de Karachi avaient notamment subi des pluies diluviennes, l'été 1954 a été marqué pour les Indes et le Pakistan par de nouvelles et désastreuses inondations. Les victimes furent innombrables et les pertes incalculables. Un million de personnes se trouvèrent sans abri ni ressources. Un premier appel d'urgence avait été lancé par la Ligue, auquel la Croix-Rouge suisse avait répondu en août par l'envoi de 2000 boîtes de fortifiants et de 45 000 tablettes de sulfamidés et de vitamines.

Grâce à un don de fr. 50 000.— accordé par le Conseil fédéral et à divers dons privés, la Croix-Rouge suisse a été en mesure de contribuer, le 10 septembre, par un nouvel envoi à l'action internationale de secours entreprise en faveur des sinistrés. Cet envoi comprit du vaccin antityphoïdique en quantité suffisante pour permettre la vaccination d'environ 10 000 personnes, de la

pénicilline, 115 000 tablettes de sulfamidés, des bandes de gaze et du lait condensé. Ces marchandises furent adressées aux Sociétés de la Croix-Rouge de l'Inde et du Pakistan.

La catastrophe d'Orléansville

habitant se sont remis au travail.

Une terrible catastrophe avait lieu dans la nuit du 8 au 9 septembre en Algérie, un tremblement de terre ravageait entièrement la ville d'Orléansville et les douars et villages environnants. C'était le séisme le plus violent que l'on eût enregistré depuis quarante ans. Les récits ultérieurs des témoins dirent toute l'horreur du sinistre. Orléansville, cité de 35 000 habitants située à 160 km à l'ouest d'Alger dans une contrée florissante, avait été quasi rasée, toute la région avoisinante, dans un diamètre de près de 200 km autour d'Orléansville, avait été dévastée. On découvrait quatre jours plus tard seulement un village perdu de la montagne à 23 km d'Orléansville, Beni-Rached, dont les 300 habitants avaient péri. Le chiffre total des morts, évalué le premier jour à mille, s'élevait à près du double. Toute une population se trouvait sans ressources, et les secousses sismiques qui se poursuivirent les jours suivants ajoutèrent à son épouvante.

Alertée à l'aube du 9 septembre, la Croix-Rouge française d'Alger se portait sans perdre un instant au secours des victimes et envoyait un premier convoi d'infirmières, de secouristes et d'auxiliaires d'urgence qui atteignaient Orléansville dès 13 heures. Des villages de tentes furent immédiatement dressés pour abriter dans les vergers avoisinant la ville détruite les rescapés. Des ravitaillements furent envoyés par tous les moyens disponibles aux milliers de sinistrés de la région ainsi que des missions médicales chargées de parer au plus pressé. Le stock d'urgence d'Alger étant épuisé en quelques jours, la Croix-Rouge française faisait diriger de Paris ses propres stocks sur l'Algérie pendant que de tous côtés l'aide internationale civile, militaire et croix-rouge donnait à plein.

Le 11 septembre, la Croix-Rouge suisse, répondant à l'appel d'urgence de la Ligue, mettait à la disposition de la Croix-Rouge française un premier envoi de 5000 boîtes de lait condensé pour la population sinistrée. Le 13 septembre elle mettait son compte de chèques à la disposition de tous ceux qui désiraient collaborer par leurs dons à l'œuvre d'entraide internationale en

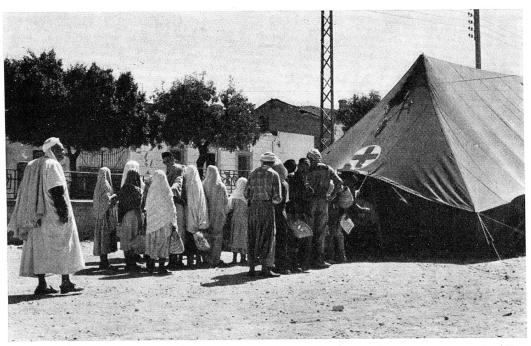
faveur des vingt mille sans-abri laissés par la catastrophe. Un premier don de fr. 50 000.— du Conseil fédéral était destiné immédiatement à l'achat de sousvêtements d'enfants, de nombreux autres dons de particuliers ou d'autorités cantonales ou communales venaient rapidement grossir le fond créé en faveur des victimes d'Orléansville.

De leur côté tant la Ligue que les vingt-et-une sociétés nationales alertées offraient leur aide et faisaient parvenir couvertures, vêtements, vivres et argent à Alger pendant que l'Alliance des Sociétés de la Croixet du Croissant-Rouge d'U. R. S. S. annonçait l'envoi d'une somme de 13 millions de francs français. Le 24 septembre, la Croix-Rouge suisse pouvait annoncer que grâce aux dons reçus, et d'accord avec la Croix-Rouge française, elle avait pu acquérir déjà des habits et du linge pour habiller complètement 1000 garçons et fillettes d'Orléansville et des villages avoisinants et

PARTIE DE SUISSE LE 15 SEPTEMBRE, LA MISSION MEDICALE DE LA CROIX-ROUGE SUISSE EN COREE EST ARRIVEE A TAEGU

Le 15 septembre, onze membres de la mission médicale de la Croix-Rouge suisse sont partis en avion de Suisse pour Tokio d'où ils ont gagné la ville de Taegu, en Corée du Sud, où la tâche qui leur a été confiée les attendait.

Ces médecins et infirmières travailleront à l'hôpital universitaire de Taegu durant environ quinze mois, soit jusqu'à la fin de 1955. Ils sont



La Croix-Rouge française a installé pour les sinistrés d'Orléansville de nombreuses tentes. Vivres et médicaments sont distribués par ses soins à la population. Voici des Arabes venant se ravitailler à l'une de ces tentes. (Photo A. D. P.)

dont l'expédition se faisait sans tarder. Le montant de la collecte en Suisse, à cette date, atteignait fr. 92 309.15. Il s'élevait à fr. 101 668.— le 1er octobre.

Typhon dans le nord du Japon

Comme pour conclure à cette succession tragique de catastrophes qui se sont abattues en quelques semaines sur le monde, un typhon devait causer, le 26 septembre, de terribles dégâts dans le nord des îles nippones. Un ferry-boat transportant douze cents passagers, le «Doya-Maru», a coulé en engloutissant plus de mille personnes. Un grand nombre d'autres navires, dont plus de sept cents bateaux de pêche, furent également victimes de l'ouragan dont la violence dépassa toutes les prévisions des météorologues et qui fit à terre également, dans l'île de Hokaïdo, des centaines de victimes. La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge offrit ici aussi l'assistance internationale en faveur des sinistrés.

appelés à fonctionner en qualité de conseillers pour le personnel coréen de l'hôpital en même temps qu'ils enseigneront à la faculté de médecine et à l'école d'infirmières de Taegu.

Les fonds nécessaires à cette mission ont été remis à la Croix-Rouge suisse par la Confédération, qui entend participer ainsi au travail de l'Agence des Nations unies pour la reconstruction de la Corée. C'est cette agence qui a permis, durant ces derniers mois, la reconstruction et l'équipement moderne de l'hôpital de Taegu, gravement endommagé pendant la guerre.

Un administrateur et une gouvernante d'hôpital ainsi qu'un installateur sanitaire sont déjà sur place depuis quelques semaines afin de régler tous les problèmes découlant de la prochaine arrivée de la mission.